

# Plus forte progression de l'emploi et résistance des activités industrielles

En trente ans, l'emploi se développe plus en Vendée que dans le référentiel. L'industrie occupe une place singulière et repose davantage sur des entreprises de taille intermédiaire que sur de grandes entreprises. La tertiarisation de l'économie est à l'œuvre, même si les activités du tertiaire sont moins représentées que dans le référentiel. La Vendée est une terre d'ouvriers. Les salaires sont plus resserrés. Le taux d'activité est plus élevé, le chômage plus faible, mais les tensions sur le marché du travail plus prononcées que dans le référentiel.

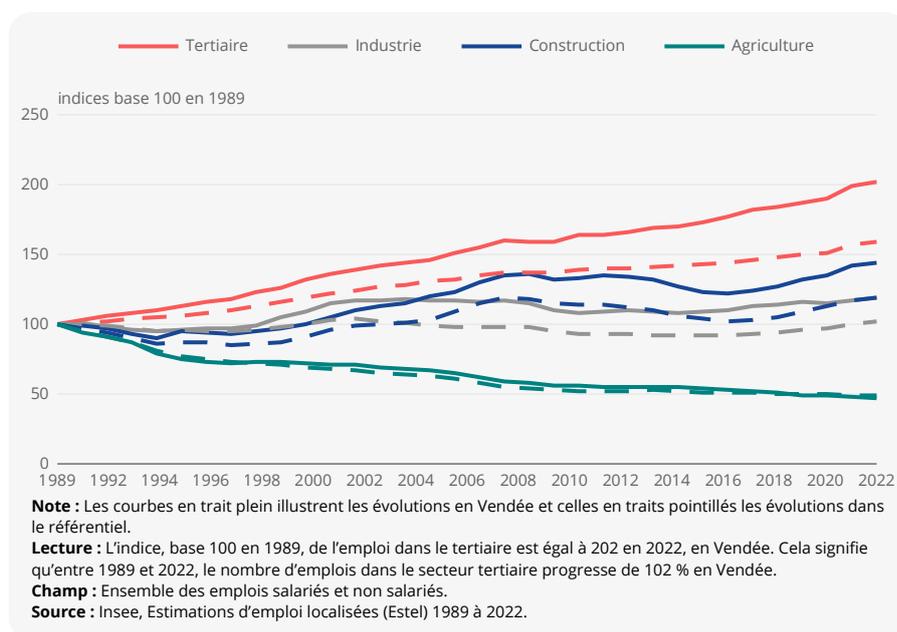
Littoral attractif, économie diversifiée, emploi dynamique et taux de chômage faible : l'économie vendéenne possède de nombreux atouts. Elle est notamment connue pour une culture entrepreneuriale attachée à son territoire, maillé d'entreprises de tailles diverses. Pour perdurer, le « miracle économique vendéen », comme il est parfois qualifié, devra répondre à plusieurs enjeux : trouver de la main d'œuvre adaptée aux métiers d'aujourd'hui et de demain, maintenir en emploi les plus âgés, réussir le tournant de la transition écologique et celui de l'économie des seniors (la « *silver economy* »).

## En 30 ans, une progression de l'emploi plus marquée que dans le référentiel

Fin 2022, 301 300 emplois sont situés en Vendée, soit 110 000 emplois de plus qu'en 1989. L'augmentation sur la période (+1,4 % en moyenne par an) est plus prononcée que dans le référentiel (+0,8 % par an). Cette dynamique de l'emploi est portée par la tertiarisation de l'économie : en 30 ans, les emplois dans le tertiaire ont plus que doublé en Vendée (+102 %, contre +59 % dans le référentiel) ► **figure 1**. La tertiarisation est en partie liée à l'externalisation d'activités telles que les services informatiques ou juridiques, qui auparavant étaient intégrés au secteur industriel. Néanmoins, en Vendée, le poids du tertiaire en 2022 reste inférieur à celui du référentiel (68 % contre 74 % dans le référentiel).

La construction est le deuxième secteur le plus créateur d'emplois depuis 1989 (+44 % en Vendée, +19 % dans le référentiel), en lien avec la hausse du nombre de logements ► **chapitre Logement**. En 2022, la construction représente 9 % des emplois vendéens et 8 % des emplois du référentiel.

## ► 1. Évolution sectorielle de l'emploi entre 1989 et 2022



Entre 1989 et 2022, les emplois industriels progressent en Vendée (+19 %), alors qu'ils stagnent dans le référentiel (+2 %). En 2022, l'industrie représente encore un emploi sur cinq en Vendée, contre un emploi sur sept dans le référentiel.

Enfin, l'agriculture est le seul secteur à perdre des emplois : le nombre d'emplois agricoles est divisé par deux sur la période, en Vendée comme dans le référentiel. Ce secteur représentait encore 11 % des emplois en 1989, mais ne pèse plus que 3 % en 2022 dans le département.

## L'industrie pèse davantage en Vendée que dans le référentiel

L'industrie occupe davantage de place dans l'économie vendéenne que dans celle du référentiel : 27 % de la **richesse dégagée** (hors secteur agricole),

contre 19 %. À l'inverse, le poids du tertiaire non marchand est plus faible (18 % contre 25 %) ► **figure 2**.

Au niveau des montants, le tertiaire marchand est le premier créateur de richesse, en Vendée comme dans le référentiel. Il génère 6,8 milliards d'euros, soit 46 % de la richesse dégagée en Vendée en 2022. Au sein du tertiaire marchand, le commerce est le principal contributeur (2,3 milliards), suivi par les activités de services (1,7 milliard), de transport (700 millions) et d'hébergement-restauration (600 millions).

L'industrie tient le second rang en Vendée et dégage 4,1 milliards d'euros en 2022. Le tertiaire non marchand, avec 2,7 milliards d'euros, est le troisième secteur contributeur. La construction génère quant à elle 1,4 milliard d'euros en Vendée en 2022, soit 9 % de la richesse dégagée, une part similaire à celle du référentiel (9 %).

## Davantage de salariés dans les entreprises de taille intermédiaire

En Vendée, le tissu économique est marqué par une plus forte présence d'**entreprises de taille intermédiaire** (ETI) et une moindre présence de **grandes entreprises** (GE). Ainsi, en 2022, 37 % des salariés vendéens travaillent dans une ETI, contre 26 % dans le référentiel ► **figure 3**. À l'inverse, 17 % travaillent dans une grande entreprise contre 27 % dans le référentiel. Ces écarts sont amplifiés dans l'industrie : 52 % des salariés d'établissements industriels vendéens travaillent dans une ETI, contre 33 % dans le référentiel. Cette prééminence des ETI dans l'industrie est une caractéristique vendéenne [Fontaine, 2023]. Enfin, que ce soit en Vendée ou dans le référentiel, moins de la moitié des salariés travaillent dans une **petite ou moyenne entreprise** (PME).

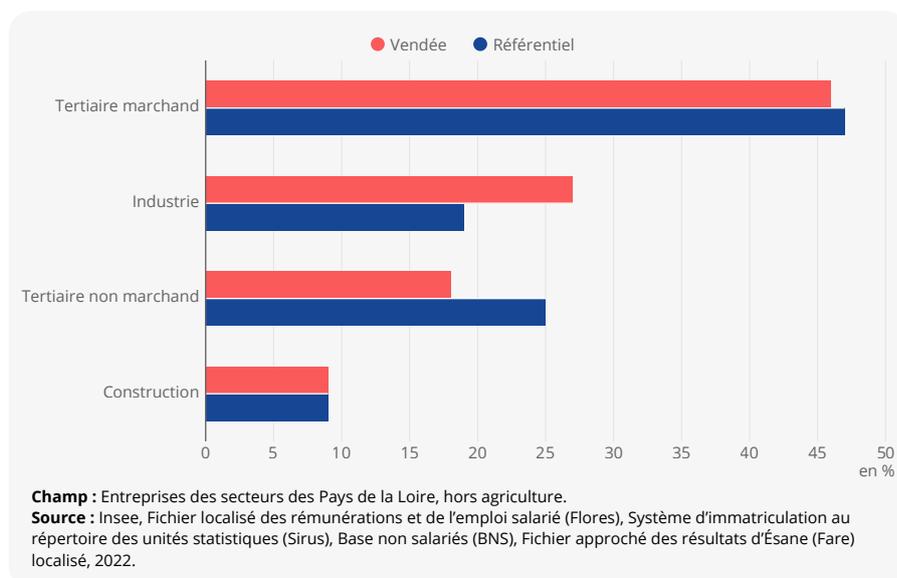
Par ailleurs, la Vendée compte plusieurs groupes vendéens ayant à la fois leur centre de décision et plusieurs établissements dans le département (Beneteau, Fleury Michon, Sodebo, etc.) ► **figure 4**. Ainsi, l'autonomie est forte : seuls 32 % des salariés vendéens appartiennent à des sociétés dont le centre de décision est situé hors du département, contre 41 % des salariés du référentiel. Les plus grands établissements des entreprises employant plus de 800 salariés en équivalent temps plein en Vendée en 2022, sont principalement localisés dans les zones d'emploi de la Roche-sur-Yon et des Herbiers. Aucun n'est présent dans le sud Vendée, et en particulier dans la zone d'emploi de Fontenay-le-Comte.

## Textile et fabrication d'équipements, spécialisations industrielles vendéennes

L'industrie vendéenne se distingue par plusieurs secteurs avec un **indice de spécificité** élevé. Avec 3 200 emplois fin 2022, le textile représente en Vendée un poids 2,2 fois plus important que dans le référentiel ► **figure 5**. Le groupe LVMH, mondialement connu, compte notamment plusieurs ateliers de confection sur les terres vendéennes.

Avec 4 400 emplois, la fabrication de machines et d'équipements pèse également 2,2 fois plus que dans le référentiel, portée par des entreprises comme Atlantic Industrie (concepteur et fabricant d'appareils de confort thermique) ou Defontaine (conception et fabrication de pièces et sous-ensembles mécaniques complexes).

## ► 2. Répartition de la richesse dégagée en 2022



La métallurgie, avec 8 500 emplois, est le troisième secteur de spécialisation vendéenne. Elle pèse 1,7 fois plus que dans le référentiel, avec la présence de groupes comme Cougnaud (bâtiments modulaires) et K-Line (portes et fenêtres).

Avec 19 200 emplois en 2022, l'industrie agroalimentaire est le premier secteur industriel en nombre d'emplois en Vendée, mais il ne représente pas une activité industrielle spécifique par rapport au référentiel (indice de spécificité à 0,9). Les plus grands employeurs du secteur sont Fleury Michon, Sodebo, et LDC, volailler plus connu du grand public sous des marques comme Loué et Le Gaulois.

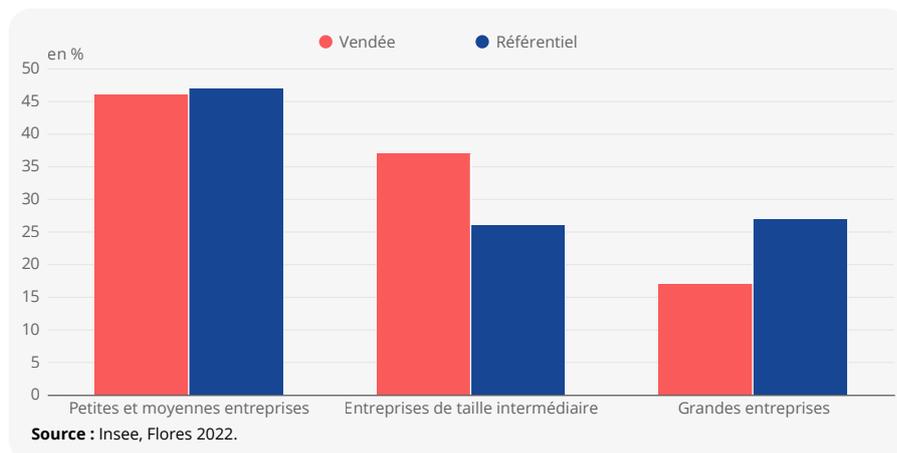
D'autres secteurs, telle la fabrication de matériels de transport, englobent des entreprises de référence, comme Beneteau dans la construction de bateaux, dont le rôle est central pour l'emploi vendéen.

## Le tertiaire non marchand moins développé en Vendée

La part des emplois dans le tertiaire non marchand est plus faible en Vendée : 25 %, contre 32 % dans le référentiel. Le département est notamment moins bien doté en emplois publics, avec 52 agents publics pour 1 000 habitants, contre 62 dans le référentiel [Deheeger, 2024].

La part des emplois dans le tertiaire marchand est, quant à elle, comparable en Vendée (43 %) et dans le référentiel (42 %). Néanmoins, les activités des ménages en tant qu'employeurs se démarquent avec un poids plus important en Vendée. En effet, la Vendée est le département où les services à la personne sont les plus développés : 20 % des ménages vendéens ont recours à ce type de services, pour une moyenne française de 14 % [Borey, 2025].

## ► 3. Répartition des salariés en équivalent temps plein (ETP) par catégorie d'entreprise en 2022



## Agriculture : premier département français en production de viande bovine

La production agricole vendéenne est principalement tournée vers l'élevage, qui représente, en 2020, les deux tiers de la valeur de la production agricole départementale [Draaf, 2023]. La Vendée est le premier département français en production de viande bovine. Elle est le deuxième en production de lait et produits laitiers de chèvre, derrière les Deux-Sèvres, département limitrophe. Enfin, terre de tradition avicole, la Vendée concentre notamment la moitié des cheptels régionaux de canards, et présente un profil spécifique avec la présence de grands ateliers. Les cultures, bien que représentant une moindre part de la production agricole vendéenne, jouent un rôle notable dans la production régionale : 72 % de la production de melons, 39 % de la surface consacrée à la production de semences, et 27 % des surfaces en céréales se situent en Vendée.

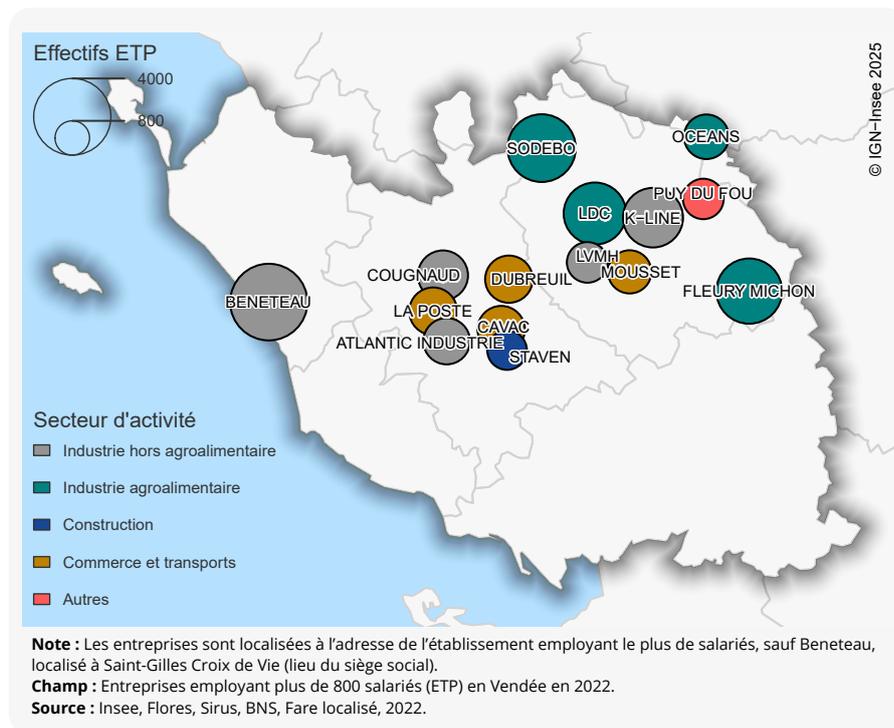
L'agriculture occupe 71 % des sols vendéens, une part supérieure à celle du référentiel (52 %) ► **chapitre**

**Présentation.** Depuis 2010, la surface agricole globale reste stable, tandis que le nombre d'exploitations diminue de 21 %. Ainsi, les exploitations sont de plus en plus grandes. Cette augmentation de la taille s'accompagne d'un développement des formes sociétaires employant des salariés. Souvent associée à l'agriculture, la pêche est une activité emblématique du littoral vendéen. Plus largement, la filière des produits de la mer, qui regroupe l'aquaculture et la pêche en mer, ainsi que la vente et la transformation de poissons, de coquillages et de crustacés, crée de la richesse et de l'emploi sur le littoral : 62 % de la richesse ligérienne de la filière est produite en Vendée, notamment dans les zones d'emploi de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et des Sables-d'Olonne [Bauer, 2024].

## Vendée, terre ouvrière

En lien avec la forte emprise industrielle de la Vendée, 30 % des actifs du département sont ouvriers en 2020 (24 % dans le référentiel). Ils représentent la première catégorie sociale dans le département, tandis que les employés sont plus nombreux dans le référentiel. Les ouvriers sont plus nombreux dans l'industrie (57 % en Vendée contre 48 % dans le référentiel), la construction (56 % contre 51 %) et le tertiaire marchand (28 % contre 23 %). Leur part est proche dans l'agriculture (31 % et 33 %) et équivalente dans le tertiaire non marchand (6 %).

## ► 4. Entreprises employant plus de 800 salariés en équivalent temps plein (ETP) en Vendée en 2022



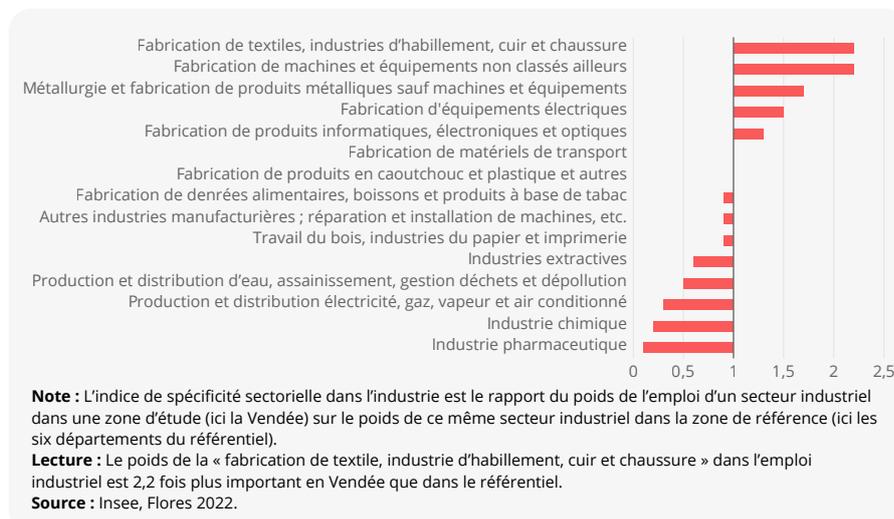
Aux Herbiers-Montaigu, territoire industriel, 38 % des actifs sont des ouvriers.

A contrario, les proportions de cadres (9 %), de professions intermédiaires (23 %) et d'employés (27 %) sont plus faibles en Vendée que dans le référentiel (respectivement 11 %, et 24 % et 29 %). La zone d'emploi de la Roche-sur-Yon concentre le plus de cadres et professions intermédiaires grâce à la présence des administrations du chef-lieu de département. La zone d'emploi des Sables-d'Olonne rassemble davantage d'employés, dans les métiers de service à la personne et du tourisme notamment.

## Des salaires plus resserrés que dans le référentiel

En 2023, le salaire net médian en Vendée, pour un emploi à temps plein dans le secteur privé, s'élève à 2 021 € par mois, légèrement supérieur à celui du référentiel (1 996 €). Les 10 % de salariés les moins bien payés ont un salaire inférieur à 1 535 €, soit 25 € de plus que dans le référentiel. À l'autre bout de l'échelle, les 10 % de salariés les mieux payés gagnent au moins 3 226 €, soit 75 € de moins que dans le référentiel. Cette moindre disparité de salaires expliquerait en partie que la Vendée soit le département français avec le moins d'inégalités de niveau de vie ► **chapitre Revenus et pauvreté.**

## ► 5. Indice de spécificité sectorielle dans l'industrie



## Taux d'activité plus élevé pour les jeunes et moins élevé pour les seniors

En Vendée en 2020, 77 % des personnes de 15 à 64 ans sont en activité, contre 75 % dans le référentiel. L'écart est le plus important pour les jeunes de 15 à 24 ans : 50 % en Vendée, contre 45 % dans le référentiel. Les Vendéens privilégient les formations courtes et professionnalisantes, en lien avec les besoins du tissu productif du département, orienté vers l'industrie

► **chapitre Formation.** L'apprentissage, très développé dans le département, favorise l'emploi des jeunes.

À partir de 60 ans, le taux d'activité diminue : 52 % des personnes de 55 à 64 ans en Vendée, contre 54 % dans le référentiel. En Vendée, l'emploi des seniors est plus faible dans les zones d'emploi de Challans et des Sables-d'Olonne : ces territoires attirent de jeunes retraités qui emménagent dans la région ou transforment leur résidence secondaire en principale.

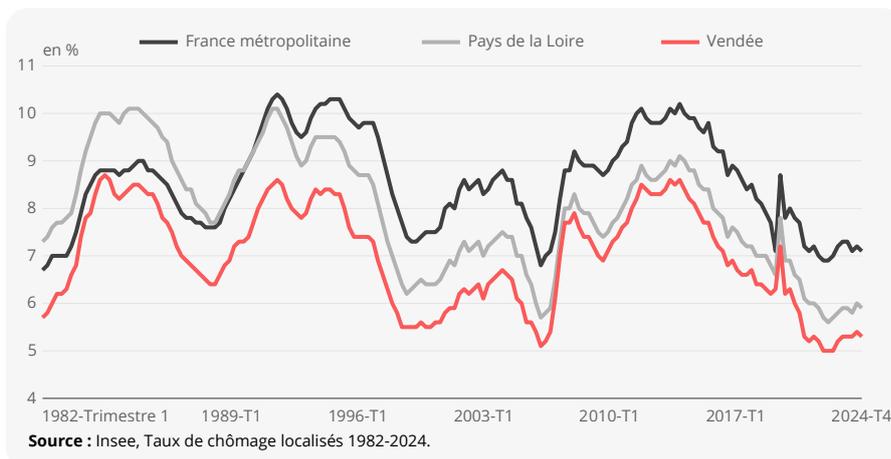
## Un taux de chômage faible de longue date

Au dernier trimestre 2024, le **taux de chômage** est nettement plus faible en Vendée que dans les départements du référentiel : 5,3 % contre 6,9 %. Le taux de chômage vendéen est, depuis les années 80, systématiquement en dessous du taux de chômage métropolitain

► **figure 6.**

La Vendée n'échappe pas aux envolées du chômage jusqu'au milieu des années 80, consécutives au premier choc pétrolier, ni à la récession de 1993, ni à la crise des *subprimes* en 2008. Mais le département présente sur les quarante dernières années une situation favorable sur le front de l'emploi, au regard des

## ► 6. Évolution du taux de chômage trimestriel entre 1982 et 2024



évolutions métropolitaines et ligériennes. Le taux de chômage sur cette période ne dépasse jamais les 9 % et reste campé sous les 6 % depuis la crise du Covid.

La zone d'emploi des Herbiers présente le plus faible taux de chômage de France en 2023 (3,4 % en moyenne annuelle), ex aequo avec la zone d'emploi du Mont-Blanc.

## Huit métiers sur dix en très forte tension en Vendée

En Vendée, la dynamique de l'emploi se traduit par de nombreux projets de recrutement : 40 730 en 2024, soit une quinzaine de projets de recrutement pour 100 emplois. Comme les taux d'activité sont élevés et le taux de chômage bas, les tensions sur le marché du travail ressortent davantage. Ainsi, en 2022, huit métiers sur dix sont en **très forte tension** en Vendée, contre sept dans le référentiel. Parmi les indicateurs complémentaires éclairant sur les causes de tension, deux contribuent

particulièrement à cet écart : **l'intensité d'embauches** (79 % des métiers très tendus en Vendée, contre 64 % dans le référentiel) et le **manque de main-d'œuvre disponible** (37 % contre 22 %). Les métiers de l'industrie sont les plus tendus.

L'évaluation des tensions s'appuie notamment sur les parts de **recrutements jugés difficiles** (61 % en Vendée et 62 % dans le référentiel en 2024). Cette part augmente fortement entre 2015 et 2024, en Vendée comme dans le référentiel (respectivement +22 points et +32 points). Certaines familles de métiers sont davantage sujettes à des recrutements difficiles en Vendée : les fonctions d'encadrement (61 % contre 44 %) et les fonctions administratives (54 % contre 43 %). À l'inverse, le recrutement de techniciens et employés semble moins difficile (65 % contre 80 % dans le référentiel). ●

Samuel Deheeger, Samuel Trivière (Insee)

### ► Pour en savoir plus

- Borey G. et al, « Forte hausse attendue de la demande de services à la personne d'ici 2050 », Insee Première n° 2042, mars 2025.
- Bauer P., « La richesse des produits de la mer navigue du littoral jusque dans les terres », Insee Flash Pays de la Loire n° 147, novembre 2024.
- Deheeger D., Delhomme I., « Une région plus faiblement administrée - Les grandes tendances de l'emploi public dans les Pays de la Loire », Insee Analyses Pays de la Loire n° 125, mars 2024.
- Draaf, « Essentiel, Pays de la Loire-Vendée », Dossier territorial départemental n° 10, octobre 2023.
- Fontaine M., Gallais L., « Pays de la Loire : un tissu de PME-ETI, une forte autonomie de décision », Insee Analyses Pays de la Loire, n° 115, juin 2023.